



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **22 mars 2010**

Délibération n° 2010-1335

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Pierre Bénite

objet : Réhabilitation des rues Henri Brosse et Emile Zola - Individualisation totale d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

**Rapporteur : Monsieur Abadie**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 12 mars 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 24 mars 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoïn, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Muet, Olivier, Mme Palleja, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), MM. Crimier (pouvoir à M. Barral), Crédoz (pouvoir à M. Sturla), Blein (pouvoir à M. Longueval), Balme (pouvoir à M. Lévêque), Cochet (pouvoir à M. Thévenot), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à Mme Bab-Hamed), Giordano (pouvoir à M. Coste), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pesson (pouvoir à M. Coulon), Pierron (pouvoir à M. Jacquet), MM. Rousseau (pouvoir à M. Bousson), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Mme Tifra (pouvoir à Mme Dubos), MM. Touraine (pouvoir à M. Corazzol), Turcas (pouvoir à M. Havard).

Absents non excusés : M. Albrand, Mme Bailly-Maitre, MM. Gillet, Pillonel.

**Séance publique du 22 mars 2010****Délibération n° 2010-1335**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Pierre Bénite

objet : **Réhabilitation des rues Henri Brosse et Emile Zola - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 3 mars 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2008-0455 en date du 15 décembre 2008, le conseil de Communauté a inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements la requalification des rues Henri Brosse et Emile Zola à Pierre Bénite à la rubrique "adapter l'offre des réseaux existants aux besoins de mobilités de proximité".

Les rues Henri Brosse et Emile Zola sont des voies aux chaussées surdimensionnées, mal adaptées au contexte local industriel.

L'axe Brosse/Zola est une voie de transit entre Saint Genis Laval, l'hôpital Lyon-sud et la commune de Pierre Bénite (le centre, quartiers du Perron et des Combattants, Arkema).

La rue Henri Brosse supporte la ligne de transport en commun n° 47 (Part-Dieu - Hôpital Lyon-sud).

L'aménagement des voies permettra ainsi :

- de favoriser les déplacements piétons avec la mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite des trottoirs et des arrêts de bus,
- de sécuriser les traversées piétonnes et notamment au droit de la rue du 19 mars 1962 (école),
- de sécuriser le carrefour en réduisant la vitesse des usagers et en raccourcissant les traversées piétonnes,
- d'identifier et d'augmenter l'offre de stationnement,
- d'apporter une touche végétale pour urbaniser cet axe.

Le projet participe à l'amélioration de l'accessibilité du domaine public communautaire à hauteur de 315 000 €, notamment par la création de 1 100 mètres de cheminement piéton. L'itinéraire étant par ailleurs identifié au schéma directeur d'accessibilité (SDA) approuvé le 11 janvier 2010. Ces travaux seront inscrits au plan intercommunal d'accessibilité de la direction de la voirie (PIAV) de 2011.

Le projet participe au développement des modes doux, notamment par la création de 230 mètres de piste cyclable. L'itinéraire est par ailleurs inscrit sur un axe secondaire du plan mode doux approuvé par la délibération n° 2009-0895 du conseil de Communauté en date du 28 septembre 2009 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** la réhabilitation des rues Brosse et Emile Zola à Pierre Bénite.

**2° - Décide** l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale C1 - Développer la mobilité pour tous, en respectant l'environnement sur l'opération n° 2126 pour un montant total de 1 400 000 € en dépenses à la charge du budget principal, répartis en crédits de paiement pour un montant de :

- 100 000 € sur l'exercice 2010,
- 1 300 000 € sur l'exercice 2011.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 24 mars 2010.**